

Note de recherche 1 : Caractérisation des fonds d'archives conservés par les associations de lutte contre les algues vertes en Bretagne

Auteurs et autrices scientifiques :

Clémence Hallé, Alix Levain, Juliette Daquin Loïc Ballarini, Magalie Bourblanc, Lucie Fortun (Université Rennes 2 et Université de Bretagne-Occidentale)

Equipe de coordination :

Arnaud Clugery et Gilles Huet (Eau et Rivières de Bretagne)
Clémence Hallé, Alix Levain, Juliette Daquin et Loïc Ballarini (Projet de recherches GreenSeas)

Associations contributrices :

Eau et Rivières de Bretagne, Bretagne Vivante, Sauvegarde du Trégor, De la source à la mer, le Groupement Maritime, Baie de Douarnenez Environnement, Groupement maritime de la Baie, l'Association de Sauvegarde du Pays Fouesnantais et Halte aux Marées Vertes.

Résumé :

La présente note vise à identifier, localiser, inventorier et caractériser les fonds d'archives associatifs privés, conservés par des membres historiques des principales associations de lutte contre les algues vertes en Bretagne depuis les années 1960. Elle présente la méthodologie utilisée par les acteurs pluridisciplinaires qui ont procédé à cet inventaire, dans le cadre d'une expérimentation de recherche-action collaborative menée en partenariat entre le projet ANR *GreenSeas*¹ et l'association Eau & Rivières de Bretagne². Elle présente sept fonds d'archives – les fonds régionaux d'Eau et Rivières de Bretagne et de Bretagne Vivante, et les fonds locaux de Sauvegarde du Trégor, De la source à la mer, Baie de Douarnenez Environnement, le Groupement maritime de la Baie et l'Association de Sauvegarde du Pays Fouesnantais³. Les fonds sélectionnés ont été déposés ou sont en cours de dépôt auprès de leurs archives départementales respectives, dans les Côtes d'Armor (22), le Finistère (29) et l'Ille-et-Vilaine (35). Elle confirme l'intérêt d'analyser à nouveaux frais la dynamique du problème public des marées vertes à partir de ces matériaux, et montre la richesse du croisement de ces sources, en particulier sous deux angles :

- La description fine des pratiques, ressources militantes et des répertoires d'action protestataires d'une part ;
- Et l'étude croisée des expérimentations politiques en termes d'action publique qu'il a provoquées de l'autre, ainsi que la possibilité de mettre en place des événements de médiation culturelle et scientifique autour de l'histoire des proliférations et de ces associations.

Une seconde note de recherche, concernant l'« état des connaissances sur l'histoire des luttes citoyennes contre les *blooms* d'algues vertes en Bretagne »⁴, complète celle-ci.

¹ GreenSeaS, Site web du projet ANR GreenSeaS, consulté le 12 mai 2026, <http://greenseas.fr/>.

² Eau et Rivières de Bretagne, Site web d'Eau et Rivières de Bretagne, consulté le 8 juin 2026, <https://eau-et-rivieres.org/>.

³ Sauvegarde du Trégor - Goëlo Penthièvre (SDT), « Qui sommes nous? », Sauvegarde du Trégor - Goëlo Penthièvre, consulté le 1 juillet 2026, <https://www.sauv-tregor.fr/> ; De la source à la mer (DLSLM), « Notre association - De la Source à la Mer », consulté le 1 juillet 2026, <https://www.delasourcealamer.org/lassociation/> ; Baie de Douarnenez Environnement (BDZE), Site web de l'Association Baie de Douarnenez Environnement (BDZE), consulté le 3 juillet 2025, <https://www.baiedouarnenezenvironnement.com> ; Association pour la Sauvegarde du Pays Fouesnantais, Site web de l'Association pour la Sauvegarde du Pays Fouesnantais (ASPF), 29 octobre 2022, <https://www.aspfasso.fr/>.

⁴ Alix Levain et al., « Etat des connaissances sur l'histoire des luttes citoyennes contre les blooms d'algues vertes en Bretagne », Note de recherches, GreenSeas, 30 septembre 2026.

Plan :

Auteurs et autrices scientifiques :.....	1
Equipe de coordination :.....	1
Associations contributrices :.....	1
Résumé :.....	2
Plan :.....	3
Introduction : une histoire collaborative.....	4
I. Une collaboration pour sauvegarder des fonds associatifs entre un groupe de recherches, des associations et des archivistes.....	6
1.1. La conservation de documentation militante par les associations de lutte contre les marées vertes en Bretagne.....	6
1.2. Le « goût de l'archive » des membres d'associations dans la littérature scientifique.....	8
1.3. L'interaction nécessaire entre chercheuses, militants, et archivistes.....	9
II. Une conservation des fonds d'archives avec l'AHPNE.....	11
1.4. Définir les archives associatives en tant qu'archives privées.....	11
1.5. Le processus d'archivage : de l'inventaire au dépôt.....	12
1.6. Les critères d'un inventaire.....	12
III. Une conservation par étapes des fonds associatifs sélectionnés.....	14
1.7. Les fonds d'archives régionaux déposés aux archives départementales d'Ile-et-Vilaine.....	14
Le fonds de Bretagne Vivante.....	14
Le fonds d'Eau et Rivières de Bretagne.....	14
1.8. Les fonds d'archives locaux en voie de dépôt aux archives de leur département.....	15
Le fonds de Sauvegarde du Trégor – Goëlo-Penthièvre.....	15
Le fonds du Groupement maritime de la baie de Douarnenez.....	15
1.9. Les fonds d'archives inventoriés par l'AHPNE et non déposés aux archives départementales.....	16
Le fonds de l'Association de Protection et de sauvegarde du Pays Fouesnantais.....	16
Le fonds Baie de Douarnenez Environnement.....	16
Le fonds De la source à la mer.....	17
IV. Des exemples de perspectives pour l'exploitation et la valorisation des fonds.....	18
1.10. Un répertoire d'actions juridiques (ERB).....	18
1.11. Une exposition d'affiches aux archives nationales.....	18
1.12. Un projet de recherches (FIL-AV)	20
Conclusion : une exploitation non systématique.....	21
Bibliographie & sources.....	22
Annexe 1 : Le guide des sources de l'AHPNE, comprenant les fiches des inventaires réalisées dans le cadre de cette note.....	25
Annexe 2 : Foire aux questions de l'AHPNE.....	26

Introduction : une histoire collaborative

A l'occasion du projet de recherches interdisciplinaires sur les marées vertes en baie de Douarnenez intitulé *GreenSeas*⁵, un groupe d'anthropologues, de sociologues, de politistes et d'historiennes investies dans des recherches rétrospectives sur les marées vertes en Bretagne a initié la construction d'une histoire collaborative des luttes contre les algues vertes sur le territoire breton, en lien avec les associations concernées. La présente note raconte cette initiative, ses méthodes, et les perspectives de recherches qu'elle ouvre.

Les recherches sur les mobilisations environnementales contemporaines depuis les années 1960 se situent le plus souvent dans le domaine de la sociologie politique, notamment à travers l'étude des « nouveaux mouvements sociaux »⁶, et à partir de corpus d'entretiens semi-directifs, comme pour les travaux de la politiste Sylvie Ollitrault par exemple, dont l'ouvrage *Militer pour la planète : sociologie des écologistes* fait ici office d'ouvrage de référence en la matière⁷. Du fait du fort retentissement hexagonal de certaines mobilisations sur son territoire (la lutte contre la centrale de Plogoff, les marées noires, les marées vertes), quelques chercheurs ont initié dans les années 2000 l'écriture de premières histoires des luttes écologistes en Bretagne, à partir de matériaux mixtes⁸. Plus récemment, en parallèle de l'accroissement d'un intérêt partagé pour son histoire environnementale⁹, les dépôts du fonds d'archives des associations régionales Eau et Rivières de Bretagne (ERB) et Bretagne Vivante (BV) aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine (35), ont complété ces initiatives avec des documents papiers et numériques d'une amplitude temporelle qui s'étale sur une cinquantaine d'années. Du fait de leur longue histoire, les fonds de ces grandes associations environnementales bretonnes (ERB et BV) offrent aux chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales un socle commun pour poursuivre le récit et l'analyse de la défense environnementale en Bretagne, et ouvrent la possibilité de les comparer avec d'autres territoires, et d'autres luttes.

Mais ERB et BV ne sont pas les seules à oeuvrer sur le terrain. Un tel récit commence par l'identification, la localisation, l'inventaire et la caractérisation des fonds associatifs qui pluralisent l'histoire que l'on peut raconter à travers ces deux grandes associations régionales. En effet, ERB et BV ont élaboré leurs actions de manière fédérale, en se dotant d'antennes locales pour agir sur l'ensemble de la région, tout en fédérant un ensemble d'associations locales, tandis que de nombreux collectifs locaux se sont auto-institués directement aux abords des zones touchées par le phénomène d'eutrophisation. Si Eau et Rivières a pu jouer le rôle de coordinatrice entre différentes associations au cours de la lutte contre les marées vertes¹⁰, les collectifs locaux autonomes se sont également liés entre-eux,

⁵ GreenSeaS, Site web du projet ANR GreenSeaS, consulté le 12 mai 2026, <http://greenseas.fr/>.

⁶ Voir notamment la notion chez Charles Tilly, *Regimes And Repertoires* (University of Chicago Press, 2006), et ses héritiers.

⁷ Sylvie Ollitrault, *Militer pour la planète: sociologie des écologistes*, Presses Universitaires de Rennes (Rennes, 2008).

⁸ Tudi Kernalegenn et Denez L'Hostis, *Histoire de l'Écologie en Bretagne*, Goater Editions (Rennes, 2014) ; Maurice Le Demezet, *La protection de la nature en Bretagne La SEPNE (1953-2003)*, Presses Universitaires de Rennes (Rennes, 2003).

⁹ Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, « Ribines. Cheminements pour une histoire environnementale des pays de l'Ouest | EHESS », consulté le 28 août 2024, <https://www.ehess.fr/fr/journ%C3%A9es-d%C3%A9tude/ribines-cheminements-pour-histoire-environnementale-pays-louest>.

¹⁰ Sylvia Boudard, « Coordination algues vertes », 8 juillet 2002, Archives Départementales 35, Eau et Rivières de Bretagne, Rennes.

et ont pris soin de coordonner leurs actions de concert, sans systématiquement passer par une fédération régionale¹¹. Le fonds d'ERB joue certes un rôle de « méta-fonds » face aux d'archives privées conservées par les autres collectifs du fait de son ampleur régionale, mais il serait réducteur de limiter leur position dans la constellation associative à une différence d'échelles ou de nomenclature. Sauvegarde du Trégor par exemple, fondée en 1976¹², a eu avec Halte aux marées vertes, un rôle structurant dans la lutte contre les marées vertes depuis les années 2000 en Côtes d'Armor et en Bretagne.

La note de recherche commence par présenter la méthode collective employée afin de procéder à l'identification et la sélection des sept fonds d'archives identifiés ici. Des membres historiques des associations citées plus haut ont participé à un atelier inaugural en mars 2025 pour la fabrique de cette histoire collaborative de la lutte contre les marées vertes. L'atelier a permis d'élaborer une première chronologie collective des événements, d'établir des liens plus fins entre les membres des associations participantes et les auteurs et autrices de cette note de recherche, et de procéder ensuite à l'inventaire des documents que les membres conservaient chez eux. Il a permis également de construire un « état des connaissances sur l'histoire des luttes citoyennes contre les *blooms* d'algues vertes en Bretagne »¹³, consigné dans une deuxième note. Les discussions se sont poursuivies en petits groupes, et un atelier de clôture a été prévu entre les associations citées, les collectifs affiliés, le groupe de *GreenSeas*, et les archivistes de l'Association d'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE) à l'automne 2026.

En effet, certaines chercheuses du projet *GreenSeas* ont fait appel aux membres de l'AHPNE pour obtenir une aide de la part d'archivistes professionnels, afin de structurer les inventaires des fonds d'archives selon des normes partagées par l'ensemble de la communauté académique. Si le projet d'histoire collaborative a permis une rencontre fructueuse entre chercheurs, chercheuses et militant.es, la présence d'archivistes durant le processus, allant de l'inventaire au dépôt de certains des fonds aux archives départementales, a permis un accompagnement adapté des membres d'associations qui souhaitaient être orientés pour sauvegarder leurs documents. La note comporte en annexe une copie des inventaires réalisés durant ce processus¹⁴, et une « foire aux questions » pour accompagner les associations qui souhaiteraient le suivre par elles-mêmes¹⁵. Une fois déposés et traités par les archives départementales bretonnes, les fonds seront accessibles au grand public dans les capitales des départements concernés.

La note se termine sur trois exemples d'usages croisés de ces fonds, à trois échelles différentes : le répertoire des dossiers juridiques d'Eau et Rivières de Bretagne, une exposition virtuelle des affiches exposée sur le site de l'AHPNE¹⁶, et un projet de recherches sur la fabrique de l'information locale autour des algues vertes (FIL-AV),

¹¹ Collectif d'Associations, « Coordination Verte et Bleue », *Coordination Verte et Bleue (CVB)*, 2015, <https://coordinationverteetbleue.blogspot.com/p/contact.html>.

¹² Sauvegarde du Trégor - Goëlo Penthièvre (SDT), « Qui sommes nous? », Sauvegarde du Trégor - Goëlo Penthièvre, consulté le 1 juillet 2026, <https://www.sauv-tregor.fr/>.

¹³ Alix Levain et al., « Etat des connaissances sur l'histoire des luttes citoyennes contre les blooms d'algues vertes en Bretagne », Note de recherches, *GreenSeas*, 30 septembre 2026.

¹⁴ AHPNE, « Guide des sources », Association pour l'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, 2026, <https://ahpne.fr/Guide-des-sources-Bretagne>.

¹⁵ AHPNE, « Archives privées de la protection de la nature : Foire aux questions, 2026 », Association pour l'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, 2026, <https://ahpne.fr/Archives-privées-de-la-protection-de-la-nature-Foire-aux-questions-2026>.

¹⁶ Le Ruche, *Le Réseau Universitaire de Chercheurs en Histoire Environnementale*, 19 juin 2026, <https://leruche.hypotheses.org/>.

I. Une collaboration pour sauvegarder des fonds associatifs entre un groupe de recherches, des associations et des archivistes

La note commence par un état bref état de la littérature, indicatif et non exhaustif autour de ce qu'elle appelle le « goût de l'archive », afin d'esquisser pourquoi et comment des associations environnementales conservent et « mettent en cartons » les documents qu'elles accumulent au cours de leurs activités présentes, jusqu'à les transformer en archives.

1.1. La conservation de documentation militante par les associations de lutte contre les marées vertes en Bretagne

En 2022, l'association Eau et Rivières de Bretagne, une association historique de la lutte pour la qualité de l'eau en Bretagne, a déposé une partie des documents papier qu'elle conservait sur les étagères de certains de ses sites régionaux aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine (35)¹⁷. Ce dépôt faisait suite à celui des archives de Bretagne Vivante, la deuxième grande association bretonne pour la protection et la défense de la biodiversité et de l'environnement. Les deux fonds ont été déposés dans le sillage des archives du réseau France Nature Environnement au niveau national. Pris ensemble, ces dépôts constituent l'amorce d'une histoire documentée de la protection de l'environnement en Bretagne, en partant des positions de ceux et celles qui la fabriquent.

En effet, Eau et Rivière de Bretagne, tout comme Bretagne Vivante, sont à la fois les associations de protection de la nature et de l'environnement avec les histoires les plus longues en Bretagne – leurs activités ont commencé à la fin des années 1950 pour Bretagne Vivante¹⁸ et des années 1960 pour ERB – et à la fois les plus institutionnalisées. Dans la lutte contre les marées vertes notamment, Eau et Rivières a joué un rôle régional fédérateur auprès de tout un réseau d'associations et de collectifs plus localisés. L'on retrouve, au sein de ses archives, toutes les correspondances et les communications qui ont mené à la construction d'une coordination associative « Algues Vertes », qui comportait 32 associations en 2002¹⁹.

Mais une récit de la lutte contre les marées vertes raconté par le seul biais de la documentation produite par ces associations régionales mettrait sous silence tout un pan de son histoire, qui s'est articulée autour d'associations agissant sur des terrains plus localisés, également en réseau les unes avec les autres²⁰. Elles mettent en lumière des pratiques de luttes diversifiées, parfois divergentes. Or ce sont dans ces frictions que surgissent des savoirs-faire, des répertoires d'actions et des expériences militantes élaborées dans le temps long.

¹⁷ Voir notamment AHPNE, « Guide des sources », Association pour l'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, 2026, <https://ahpne.fr/Guide-des-sources-Bretagne>.

¹⁸ Au départ, SEPNEB. Voir ouvrage : Le Demezet, Maurice. *La protection de la nature en Bretagne La SEPNEB (1953-2003)*. Presses Universitaires de Rennes. Rennes, 2003.

¹⁹ Sylvia Boudard, « Coordination algues vertes », 8 juillet 2002, Archives Départementales 35, Eau et Rivières de Bretagne, Rennes.

²⁰ Collectif d'Associations, « Coordination Verte et Bleue », *Coordination Verte et Bleue (CVB)*, 2015, <https://coordinationverteetbleue.blogspot.com/p/contact.html>.

L'un des chantiers du groupe de recherches en sciences humaines au sein du projet *GreenSeas* consistait en l'étude des mobilisations contre et autour des marées vertes. Le groupe a mené une expérimentation de recherche-action collaborative en partenariat avec Eau et Rivières entre 2025 et 2026, dans le but d'identifier et d'exploiter les ressources documentaires conservées par des acteurs associatifs de la lutte, souvent des membres historiques ou très actifs de ces associations, détenteurs d'espaces de stockage à leurs domiciles, et animés par un goût pour la conservation. Certains de ces acteurs ont été invités à venir témoigner de leurs expériences par le groupe de recherches, afin de construire cette histoire collaborative de la lutte contre les marées vertes en mars 2025. Puis, jusqu'en juin 2026, les auteurs et autrices de cette note ont dialogué avec les témoins concernés afin de poursuivre la localisation des documents produits pendant les activités des associations. L'analyse et les discussions autour des témoignages oraux des membres présents ont donné lieu à la liste de fonds d'archives qui sont référencés ici, c'est-à-dire ceux d'Eau et Rivières et de Bretagne Vivante, mais également les fonds conservés chez des membres de l'association Sauvegarde du Trégor, De la source à la mer, Baie de Douarnenez Environnement, le Groupement maritime de la Baie et l'Association de Sauvegarde du Pays Fouesnantais.

Or pourquoi ces choix ? Comment sélectionner, localiser, inventorier, et caractériser les fonds d'archives des associations de lutte contre les marées vertes en Bretagne ? La sélection est le résultat de plusieurs facteurs. D'abord, de nombreuses associations ne sont plus actives. Certaines ont mis fin à leurs activités, d'autres en raison du décès ou de maladies de membres structurants, ou encore par manque de renouvellement. En effet, comme le montre Antonin Khosrovaninejad dans son mémoire sur « Les temps difficiles de la lutte contre les « marées vertes » », « les associations SDTGP, HAMV, SDTGP sont fragilisées par : le vieillissement de leurs militant·es ; leur difficulté à recruter de nouvelles personnes, et les enjeux de transmission de l'historique de la lutte aux nouveaux·elles ; les conflits interpersonnels, inter- et intra-organisations qui nuisent à leur réputation, et qui accaparent les énergies militantes, le manque d'ancrage local (les habitant·es, les élu·es, les groupes professionnels, etc.) »²¹. Ainsi, seuls les membres encore actifs ou concernés par l'histoire d'une association et son rôle dans la lutte ont répondu à l'appel de groupe de chercheurs et chercheuses.

Ensuite, et comme le formule élégamment la politiste Mathilde Zederman dans son article à propos de la constitution, de la conservation et de la valorisation des archives d'associations tunisiennes, « tous et toutes n'ont pas les mêmes ressources, ni les mêmes intérêts, à mettre en mots et en cartons le passé militant »²². Tous et toutes n'ont pas le même « goût de l'archive »²³. Les témoins de l'histoire des associations présentées ici montrent une certaine conscience archivistique : un désir de transmission de leurs pratiques de lutte, dans des cadres collectifs et publics, plutôt que de conserver leurs documents dans la sphère privée, au risque qu'ils soient jetés ou perdus par leurs héritiers²⁴. Ils sont animés par une volonté de mémoire et de réflexivité, propres peut-être, aux catégories sociologiques auxquelles ils semblent appartenir²⁵. Les associations sélectionnées dans cette note sont donc choisies en partie en fonction de ces critères qui suivent une logique

²¹ Antonin Khosrovaninejad, « Les temps difficiles de la lutte contre les « marées vertes » », Mémoire, Université Rennes 2, 2024, p. 41.

²² Mathilde Zederman, « Mettre en mots et en cartons le passé militant. La fabrique des archives des mobilisations tunisiennes en exil comme champ de luttes » : *Critique internationale* N° 102, n° 1 (2024): 51.

²³ *Idem*.

²⁴ Yves Marie Le Lay, « Entretien avec le président de Sauvegarde du Trégor », (Plestin-les-Grèves), juin 2026, Physique.

pragmatique : sont inventoriées les fonds d'archives des membres d'associations qui le souhaitent. Loin d'être anodin, ce souhait implique plusieurs critères de discrimination qui racontent déjà en eux-mêmes une partie de l'histoire. Ces membres sont habités par des réflexes et une conscience archivistique : ils sont encore actifs à travers le temps long de la lutte et expriment un désir de transmission de leur passé militant, notamment animé par la peur de le voir disparaître.

1.2. Le « goût de l'archive » des membres d'associations dans la littérature scientifique

La politiste Mathilde Zederman explore entre autres « le lien entre la constitution d'archives, les sociabilités militantes et les trajectoires sociales et politiques des militant.es »²⁶ qu'elle étudie. Elle souligne que de nombreux groupes militants n'ont pas nécessairement acquis de « réflexes archivistiques », que ce soit par manque de temps, par désintérêt, ou par sentiment d'illégitimité²⁷. Elle montre que l'asymétrie dans les pratiques archivistiques est le fait de structures d'opportunités et de forces extérieures, mais aussi de positionnements politiques, de périodes, de situations géographiques²⁸. Au niveau individuel, elle ajoute que les caractéristiques sociologiques des membres des associations dotent les uns et les autres de « consciences archivistiques » différenciées, qu'elle définit comme « cette conscience qu'un document, une trace, peuvent devenir archive »²⁹. Elle décrit encore l'archivage comme l'une des modalités d'action au sein du répertoire d'une association, une forme de militantisme « pour légitimer le passé et le présent militants » qui pose « également la question de la reconfiguration, voire de la fin de l'activité militante »³⁰.

La potentielle contradiction qui surgit entre les activités de militantisme et d'archivage a été traitée dans l'ouvrage collectif *Les conflits d'archives*, sous la direction des historiens Stéphane Péquignot et Yann Potin. Pierre Lascoumes y avance notamment qu'au sein de cette contradiction, « deux rationalités s'affrontent et se combinent : celle de l'engagement dominé par le présent et ses urgences ; celle de l'archive déterminée par la volonté de mémoire et la réflexivité qui l'accompagne »³¹. Or il existe également des archivistes activistes, ou des activistes archivistes, multiples croisements développés dans un numéro spécial de la revue *Archival Science* en 2015³² où les auteurs interrogent la question de la neutralité de l'utilisateur de l'archive autant que de son producteur. Mathilde Zederman parle même d'un « tournant archivistique », où se développent des réflexions sur

²⁵ Voir sur ce point l'ouvrage de Sylvie Ollitrault qui développe une sociologie des militants environnementalistes, comme appartenant majoritairement à des catégories socio-professionnelles supérieures intellectuelles, dans Ollitrault, Sylvie. *Militer pour la planète: sociologie des écologistes*. Res Publica. Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 31.

²⁶ *Ibid.*, p. 53.

²⁷ *Ibid.*, p. 60 et p.66.

²⁸ *Ibid.*, p. 60.

²⁹ *Ibid.*, p. 61.

³⁰ *Ibid.*, p. 65.

³¹ *Idem.*

³² Flinn, Andrew, et Ben Alexander. « "Humanizing an Inevitability Political Craft": Introduction to the Special Issue on Archiving Activism and Activist Archiving ». *Archival Science* 15, n° 4 (2015): 329-35

les archives, « non plus seulement comme source mais comme sujet et objet »³³, par des historien.es autant que par des politistes, des anthropologues ou des sociologues.

Plusieurs ouvrages collectifs ou de référence peuvent être identifiés pour marquer ce tournant, parmi lesquels *Les conflits d'archives* ou *Refiguring the Archive*. Au sein de ce dernier, l'archivage y est décrit comme « un outil de contestation des récits dominants », ou « la peur d'un effacement de l'histoire » de communautés minorisées³⁴. Le travail d'archivage apparaît comme une activité éminemment politique, que l'on retrouve plus fréquemment depuis les mondes colonisés, ou bien du côté des associations féministes. Mathilde Zederman -étudie les mondes arabes, et l'archivage de militant.es en situation d'exil. Elle cite aussi « les révolutions de 2011 dans les mondes arabes » qui ont « amené les chercheur.es à retravailler le lien entre transformations sociales et politiques et archives »³⁵. Tandis que l'ouvrage *Travailler, lutter, diffuser. Archives militantes du Centre Grisélidis Réal de documentation internationale sur la prostitution*, Genève, est une publication sur le fonds d'archives constitué par l'écrivaine, militante et prostituée Grisélidis Réal elle-même, dans l'objectif de préserver des traces de groupes marginalisés afin de raconter des contre-histoires féministes³⁶.

La nécessité de conserver ces récits peut donc être partagée par une communauté de chercheurs et chercheuses qui oeuvrent pour l'écriture d'histoires qui impliquent une présence continue d'acteurs associatifs dans l'espace public pour exister : les histoires des peuples colonisés, du féminisme, et des luttes environnementales. L'étude croisée des fonds d'archives ouvre des possibilités d'analyses interdisciplinaires à propos de l'histoire des pratiques et des communications associatives, aussi bien en interne qu'à destination du grand public. Comme l'avance aussi l'ouvrage collectif *Refiguring the Archives*, les archives contiennent, en elles-mêmes, la possibilité d'être réinterprétées en fonction des époques durant lesquelles elles sont consultées. Elles contiennent les scénarios d'autres trajectoires possibles que celles qui ont été empruntées, des trajectoires qu'il est encore temps de raconter³⁷.

1.3. L'interaction nécessaire entre chercheuses, militants, et archivistes

L'analyse des fonds d'archives associatifs de la lutte contre les marées vertes ne se limite pas à la seule analyse des mobilisations organisées par leurs membres en réaction aux proliférations algales sur les plages à proximité. De telles études alimentent une histoire plus large des ruses et des compétences développées par des militant.es afin de protéger et défendre leurs environnements partout en France, et ce suite aux alertes du dépassement des limites planétaires dans la deuxième moitié du XXème siècle³⁸. C'est ce que défend l'Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE), qui

³³ Mathilde Zederman, *op.*, cit, p. 50.

³⁴ *Ibid.*, p. 62.

³⁵ *Ibid.*, *op.*, cit, p. 50.

³⁶ Zouyene, Jehane, Zoé Blanc-Scuderi, et Renaud Chantraine. *Travailler, lutter, diffuser: Archives militantes du Centre Grisélidis Réal de documentation internationale sur la prostitution*, Presses du réel, 2022.

³⁷ Voir notamment Carolyn Hamilton et al., *Refiguring the Archive*, Springer Netherlands, 2002.

³⁸ Will Steffen et al., « Planetary Boundaries: Guiding Human Development on a Changing Planet », *Science* 347, n° 6223 (2015).

écrit sur son site officiel que « chaque association a sa propre histoire et chacune est partie de l'histoire du mouvement associatif et citoyen en faveur de la PNE »³⁹.

L'AHPNE est une association qui :

(...) organise, encourage et valorise les travaux consacrés à cette histoire. Elle s'appuie pour cela sur un réseau de témoins et d'acteurs, ainsi que sur des chercheuses et chercheurs qui l'étudient, l'analysent et la mettent en débat. Elle œuvre à documenter, sauvegarder et transmettre cette mémoire, notamment par l'organisation de colloques, de journées d'étude interdisciplinaires et par son engagement en faveur de la conservation et de la valorisation des archives environnementales⁴⁰.

Le groupe de travail du projet *GreenSeas* a fait appel aux archivistes de l'AHPNE afin d'identifier, inventorier, et déposer aux archives départementales les fonds conservés par les grands témoins de l'histoire de la lutte contre les marées vertes, afin d'obtenir du soutien sur le respect des normes partagées par le reste de la communauté académique. En effet, les membres du groupe sont sociologues, anthropologues, historiennes ou politistes, et doivent être accompagnés d'archivistes pour s'assurer de suivre un processus clair de localisation, et de dépôt des fonds, mais aussi et surtout, procéder à la rédaction de répertoires et de classements qui correspondent aux normes archivistiques. Cette collaboration assure un partage du travail favorable au respect de normes de tri et de conservation, et permettent de maintenir l'état et l'usage des fonds dans le temps long. Ils rendent possible leur consultation par tous et toutes, et permettent de procéder à des études comparatives entre les fonds. Sans archivistes, non seulement un groupe de chercheurs en sciences humaines manquerait de temps, mais aussi de ressources, pour mener ces processus à bien.

Parallèlement, tous les fonds d'archives répertoriés dans cette note n'avaient pas tous été inventoriés par l'AHPNE avant le début de l'expérimentation collective. La fabrique de cette histoire collaborative a permis d'enclencher leur processus d'identification dans le guide des sources de l'AHPNE, et leur dépôt aux archives départementales des Côtes d'Armor (22) et du Finistère (29).

³⁹ AHPNE, « Histoire des associations », Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, consulté le 9 juillet 2026, <https://ahpne.fr/Histoire-des-associations-de-protection-de-la-nature>.

⁴⁰ AHPNE, « Connaître cette histoire : pourquoi ? », Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, consulté le 9 juillet 2026, <https://ahpne.fr/Connaître-cette-histoire-pourquoi>.

II. Une conservation des fonds d'archives avec l'AHPNE

Le lien entre un groupe de recherches interdisciplinaire et une association d'archivistes et d'historiens, implique notamment de s'entendre sur un vocabulaire commun, des normes partagées, une nomenclature et un processus clairs, présentées dans cette partie.

1.4. Définir les archives associatives en tant qu'archives privées

L'Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et l'Environnement (AHPNE) s'inscrit dans une vaste campagne nationale d'appel à dépôts de fonds d'archives privés, considérés d'intérêt patrimonial, et menacés de perte ou de destruction⁴¹. L'AHPNE définit le terme « archive » comme : « l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité »⁴². L'association reprend ici la définition officielle de France Archives⁴³. En conséquence, il y a deux types d'archives pour l'AHPNE et les archivistes professionnels : les archives publiques, c'est-à-dire les archives produites par des organes de l'Etat, et les archives privées, qui sont les archives associatives ou conservées par des personnes individuelles. Sur sa propre plateforme, France Archives précise encore, en avançant que :

Les archives sont des documents physiques et électroniques, produits ou reçus, dans le cadre de leurs activités par toute personne physique ou toute personne morale publique ou privée, quel que soit leur type ou leur date, pour apporter la preuve d'un événement. Elles servent également à la recherche historique quand elles n'ont plus d'utilité immédiate⁴⁴.

Si cette note traite d'archives associatives, elles seraient qualifiées « d'archives privées » par l'AHPNE et France Archives. Nous maintiendrons toutefois l'usage de l'expression d'« archives associatives » afin de faciliter la compréhension par tous et toutes, même si, dans la grande majorité des cas, les documents physiques et électroniques sont stockés au sein des domiciles privés des membres des associations concernées.

Selon les historiens Etienne Anheim et Olivier Poncet, il y a une différence fondamentale entre les documents et les archives. Afin de les distinguer, ils précisent que « les sources archivées dont dispose l'historien ont été fabriquées en deux temps : une première en tant que documents, une seconde en tant qu'archives, c'est-à-dire des documents conservés, classés et inventoriés »⁴⁵. Ce ne sont donc pas les documents en soi qui constituent des archives, mais leur processus d'archivage.

⁴¹Voir par exemple les appels de la région Bretagne sur leur plateforme Bretania.bzh, « Structures pour les archives privées. », uMap, consulté le 9 juillet 2026, https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/structures-pour-les-archives-privees_486131.

⁴² AHPNE, « Foire aux questions », Association pour l'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, 2026, <https://ahpne.fr/Archives-privees-de-la-protection-de-la-nature-Foire-aux-questions-2026>.

⁴³ Voir la définition de France Archives « Définition des archives », consulté le 9 juillet 2026, <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/266428221>.

⁴⁴ *Idem*.

1.5. Le processus d'archivage : de l'inventaire au dépôt

La Direction des archives de France a publié un guide de conseils pratiques à destination des « responsables et les membres d'associations qui produisent des documents, et leur faire comprendre la nécessité de constituer leurs archives »⁴⁶ ; tandis que l'AHPNE organise le même type de campagnes à destination des associations pour la protection de la nature et de l'environnement. Pour cela, elle a publié sur son site une « foire aux questions » (FAQ)⁴⁷ détaillant l'ensemble du processus d'archivage des documents stockés par les associations, dans leurs bureaux ou bien au domicile de certains et certaines de leurs membres historiques, et ajouté en annexe dans cette note. La FAQ est très complète, et contient notamment des conseils sur la conservation et le tri des documents papiers et numériques à archiver, de même qu'une vidéo explicative afin qu'un adhérent puisse réaliser un inventaire des documents liés à l'activité de l'association en autonomie. La vidéo est également disponible en ligne⁴⁸, et résume de façon très simple le processus d'archivage proposé par l'AHPNE.

Les étapes du processus consistent en :

- le remplissage d'un pré-inventaire, dont des exemples existent sur le site de l'AHPNE⁴⁹, en même temps que l'enregistrement vocal d'un membre qui détient une partie de la mémoire de l'association afin d'accompagner la compréhension de celui-ci. L'entretien peut être réalisé par un ou une chercheuse, ou bien une autre membre de l'association ;
- l'envoi du pré-inventaire et de l'entretien à l'AHPNE, dont les contacts sont présents sur le site ou bien dans la FAQ en annexe de cette note ; les membres de l'AHPNE peuvent accompagner les membres d'associations dans ce processus, en répondant à leurs questions ;
- le contact des archives départementales les plus proches de l'association, avec l'aide de l'AHPNE, afin de finaliser le processus de dépôt d'archives, notamment à travers une lettre de don. Les membres de l'association peuvent discuter directement avec les archives départementales des conditions de consultation de leurs documents.

1.6. Les critères d'un inventaire

Il n'y a pas besoin d'être archiviste professionnel pour réaliser un inventaire. Il s'agit de formulaires qu'il suffit de remplir, composés de cinq parties. Les quatre premières sont les zones d'identification, de description, de relations, et de contrôle du fonds ; soit la carte

⁴⁵ Etienne Anheim et Olivier Poncet, « *Fabrique des archives, fabrique de l'histoire* », *Revue de synthèse*, 2004, vol. 125, no 1, p. 3.

⁴⁶ France Direction des archives. *Les archives des associations: approche descriptive et conseils pratiques*. Avec Le Goff Armelle. La Documentation française Archives de France, 2001.

⁴⁷ AHPNE, « Foire aux questions », Association pour l'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, 2026, <https://ahpne.fr/Archives-privées-de-la-protection-de-la-nature-Foire-aux-questions-2026>.

⁴⁸ AHPNE, « Comment réaliser un inventaire d'archives de fédération FNE, 2024 », Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, consulté le 9 juillet 2026, <https://ahpne.fr/Comment-realiser-un-inventaire-d-archives-de-federation-FNE-2024>.

⁴⁹ *Idem*.

d'identité de la fédération ou de l'association qui possède le fonds d'archives, la cinquième est la présentation du fonds d'archives.

Pour la carte d'identité du fonds, la majorité des informations sont régulièrement indiquées sur le site internet de l'association concernée, ou bien connues de mémoire par un ou une membre historique. Il s'agit d'identifier le nom et le type d'entité concernée, ses dates de créations et de cessations, ses activités principales, ses relations avec d'autres associations, les lieux où sont stockés les fonds, ainsi que les métrages linéaires, c'est-à-dire le nombre de boîtes d'archives conservées par l'association ou ses membres. Une boîte correspond à un classeur de cinq à dix centimètres de large environ, un mètre linéaire à dix boîtes.

Pour la présentation du fonds d'archives, il s'agit ensuite de lister le contenu sommaire du fonds, soit les documents liés à ses activités, son fonctionnement, sa communication ou sa documentation. Des exemples de descriptions des contenus du fonds sont présents dans les pré-inventaires proposés par l'AHPNE sur son site.

Les archives numériques sont aussi des archives, et il s'agit alors d'indiquer le nombre de clés, de disques durs ou d'ordinateurs conservant des documents de l'association à archiver. La foire à questions de l'AHPNE, ajoutée en annexe, détaille précisément l'ensemble de ces critères.

III. Une conservation par étapes des fonds associatifs sélectionnés

Les fonds d'archives inventoriés dans cette note rassemblent des documents qui soutiennent une description détaillée et fine des engagements des membres associatifs contre le phénomène d'eutrophisation. L'on peut y trouver, de manière croisée, des rapports d'activités, des procès-verbaux, des comptes rendus de réunions ou d'assemblées, des synthèses, des études, des rapports, des vidéos, des dossiers contentieux, des bulletins d'information ou encore des affiches et des communications diverses. Ils ne sont toutefois pas tous au même état d'avancement dans le processus d'archivage présenté ici. Les sous-parties qui vont suivre présentent les cartes d'identités de chacun des fonds inventoriés ici, en précisant leurs états d'archivage respectifs.

1.7. Les fonds d'archives régionaux déposés aux archives départementales d'Ile-et-Vilaine

Le fonds de Bretagne Vivante

Il s'agit du fonds de l'association Bretagne Vivante – Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB).

La Société pour l'étude et la protection de la nature (SEPNB) est créée en décembre 1958 afin de prolonger l'action des « Cercles Géographiques et Naturalistes du Finistère », formés en novembre 1953. Fondée à une époque où l'écologie ne concernait encore que quelques initiés, la SEPNB a joué un rôle précurseur en créant des réserves ornithologiques sur le littoral. Son champ d'action s'est rapidement élargi à tous les problèmes de défense de l'environnement se posant sur l'ensemble des cinq départements de la Bretagne historique.

« Bretagne Vivante » est membre de la fédération nationale (« France nature environnement ») et européenne (« Bureau européen de l'environnement ») des associations de protection de la nature.

Son siège social est au 186 rue Anatole France, à Brest (29). Une partie de ses archives sont aujourd'hui déposées aux archives départementales d'Ile-et-Vilaine (35).

Il s'agit d'un fonds de 70 mètres linéaires qui continue de s'accroître, et qui est accessible sur autorisation préalable à contact@bretagne-vivante.org.

Les informations sur les activités de l'association sont accessibles sur son site : <http://www.bretagne-vivante.org>.

Le fonds d'Eau et Rivières de Bretagne

Il s'agit du fonds de l'association Eau et Rivières de Bretagne, anciennement l'association pour la protection des salmonidés en Bretagne – Basse-Normandie (APPSB)

En 1969, l'Association pour la protection des salmonidés en Bretagne – Basse- Normandie (APPSB) est créée par des pêcheurs de saumon et des naturalistes inquiets de la disparition

de ce poisson des rivières. Devenue en 1983 « Eau & rivières de Bretagne », l'association a élargi son action et sa réflexion à l'ensemble des problèmes de gestion et de protection de l'eau et des milieux naturels de la source à la mer.

« Eau et rivières de Bretagne » est membre de la fédération nationale (« France nature environnement ») et européenne (« Bureau européen de l'environnement ») des associations de protection de la nature, et fédère une centaine d'associations membres de son propre réseau.

Son siège social est 2 Rue Crec'h Ugen à Belle-Isle-en-Terre (22). Une partie de ses archives sont aujourd'hui déposées aux archives départementales d'Ile-et-Vilaine (35).

Il s'agit d'un fonds de 55 mètres linéaires qui continue de s'accroître, et qui est accessible sur autorisation préalable à delegue-regional@eau-et-rivieres.asso.fr

Les informations sur les activités de l'association sont accessibles sur son site : <https://eau-et-rivieres.org/home>.

1.8. Les fonds d'archives locaux en voie de dépôt aux archives de leur département

Le fonds de Sauvegarde du Trégor - Goëlo-Penthièvre

Il s'agit du fonds de l'association Sauvegarde du Trégor - Goëlo Penthièvre.

Depuis 1976, l'association Sauvegarde du Trégor défend le patrimoine naturel et culturel du Trégor, sur le département des Côtes d'Armor et une partie du département du Finistère.

Elle est une association fédérale comprenant Plestin Environnement, Treduder Nature Patrimoine, Sauvons les Arbres, Quatre pour tous, Dour a Douar, Association de l'île blanche, Plougasnou, Association des Riverains de l'Anse de Primel (*liste non exhaustive*).

Son siège social est au Ti An Holl place d'Auvelais à Plestin-les-Grèves (22), ses archives sont conservées au domicile de son président, et en voie de dépôt aux archives départementales des Côtes d'Armor (22).

Il s'agit d'un fonds d'environ 3 mètres linéaire ainsi que des archives numériques qui continue de s'accroître, et qui est accessible en contactant sauv.tregor@proton.me et sklerijen@lilo.org.

Les informations sur les activités de l'association sont disponibles sur son site : <https://www.sauv-tregor.fr/>.

Le fonds du Groupement maritime de la baie de Douarnenez

Il s'agit du fonds du Groupement Maritime de la Baie de Douarnenez.

L'association est née en 1982 de la volonté de professionnels du port de Douarnenez de créer une activité d'élevage de moules en filières en Baie de

Douarnenez. Une volonté également de revitalisation de l'environnement portuaire par le développement d'activités maritimes nouvelles. L'association s'est également fixé comme objectifs de jouer tout à la fois un rôle d'observatoire écologique de la baie et un rôle d'atelier expérimental. Elle s'est éteinte en 2003.

L'association était membre du réseau d'Eau et Rivières de Bretagne, et affiliée au comité local des pêches.

Le fonds est conservé au domicile d'une adhérente à Douarnenez (29), en voie de dépôt aux archives départementales du Finistère (29).

Il s'agit d'un fonds clos d'environ 3 mètres linéaires, accessible aux archives départementales du Finistère une fois déposé.

1.9. Les fonds d'archives inventoriés par l'AHPNE et non déposés aux archives départementales

Le fonds de l'Association de Protection et de sauvegarde du Pays Fouesnantais

Il s'agit du fonds de l' Association pour la sauvegarde du Pays Fouesnantais (ASPF).

L'association pour la Sauvegarde du Pays Fouesnantais (ASPF) a été créée en 1972, par un groupe de Fouesnantais inquiets des projets d'urbanisation des marais littoraux de Beg-Meil.

L'ASPF fait partie de l'Union des associations de défense du littoral (UADL) et participe aux ateliers du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Son siège social et ses archives sont conservées chez le président de l'association à Fouesnant (29).

Il s'agit d'un fonds de 4,70 mètres linéaires qui continue de s'accroître, et qui est accessible sur autorisation préalable à patrick.singelin@yahoo.fr.

Les informations sur les activités de l'association sont accessibles sur son site : <http://www.aspfasso.fr>.

Le fonds Baie de Douarnenez Environnement

Il s'agit du fonds de l'association Baie de Douarnenez Environnement (BDZE).

L'association a été créée en 2010 pour défendre et protéger l'environnement et la qualité de la vie sur l'ensemble du territoire maritime et terrestre de la baie de Douarnenez, de la baie des Trépassés et de la chaussée de Sein.

L'association est membre du réseau Eau et Rivières de Bretagne.

Son siège social est au domicile de son président au 10 impasse des filets bleus à Douarnenez. Ses archives y sont conservées, et s'accroissent encore.

Elles sont accessibles sur demande à bdze29@gmail.com.

Les informations sur les activités de l'association sont disponibles sur son site : <https://www.baiedouarnenezenvironnement.com/>.

Le fonds De la source à la mer

Il s'agit du fonds de l'association De la source à la mer.

L'Association de la Source à la Mer a été créée le 19 Mars 1996, consécutivement à la prolifération et échouages massifs des algues vertes. L'association a pour objet de protéger, de conserver et de restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux écologiques, l'eau, l'air, les sols, les sites, le littoral, les paysages et le cadre de vie, de lutter contre les pollutions et les nuisances, contre l'aliénation des chemins ruraux et de randonnée et, d'une manière générale d'agir pour la sauvegarde de ses intérêts dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme.

L'association est partenaire d'Eau et Rivières, de Bretagne Vivante et de Vivarmor.

Son siège social est à la mairie de Binic au 2 Quai de Courcy (22), et ses archives sont conservées au domicile de la vice-présidente (22).

Il s'agit d'un fonds papier et numérique qui s'accroît encore, situées dans un environnement sain, avec malgré tout une urgence de répertoire pour enjeu.

Les informations sur les activités de l'association sont disponibles sur son site : <https://www.delasourcealamer.org/>.

IV. Des exemples de perspectives pour l'exploitation et la valorisation des fonds

Le dépôt de fonds d'archives en série ouvre de nombreuses perspectives, poursuivies en partie dans la seconde note de recherches publiée dans le cadre de cette collaboration⁵⁰. Cette dernière partie présente d'autres possibilités d'un usage croisé de ces fonds : l'usage de répertoires thématiques à l'échelle des fonds eux-mêmes, comme le répertoire des actions juridiques d'Eau et Rivières ; des initiatives de médiation culturelle qui croisent différents fonds, comme l'exposition des affiches du réseau France Nature Environnement par les Archives Nationales, ou encore des projets de recherches interdisciplinaires fondés sur des corpus d'archives régionaux.

1.10. Un répertoire d'actions juridiques (ERB)

L'archiviste qui a classé le fonds d'Eau et Rivières aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine a réalisé un répertoire spécifique des dossiers juridiques de l'association, comprenant les dossiers pré-contentieux et les dossiers judiciaires. De tels dossiers permettent d'étudier en détails les actions en justice d'une association – un des groupes de travail du projet GreenSeas exploite le répertoire en ce sens – mais aussi de les comparer avec les mêmes activités d'une association similaire. Comme le développe la sociologue des sciences Christelle Gramaglia dans son étude de l'ANPER-TOS (L'Association nationale de protection des eaux et rivières – Truite, Ombre et Saumon) – dont l'histoire ressemble en de nombreux aspects à celle d'Eau et Rivières de Bretagne, initialement intitulée l'Association pour la protection et la production du saumon en Bretagne (APPSB) – un « engagement très fort génère des savoirs-faire et des connaissances solides »⁵¹. Elle raconte dans son article intitulé « Passions et savoirs contrariés comme préalables à la constitution d'une cause environnementale », l'exemple d'un pêcheur devenu juriste à force de s'approprier les savoirs nécessaires pour sa lutte envers la qualité de l'eau. Christelle Gramaglia développe ainsi les histoires croisées de « mobilisations de pêcheurs et de juristes pour la protection des rivières », et leurs impacts sur le droit environnemental.

1.11. Une exposition d'affiches aux archives nationales

L'usage de fonds d'archives croisés au sein d'un même réseau ou d'une même controverse, au delà d'analyses strictement historiques, sociologiques ou politiques, peut permettre des valorisations qui croisent des méthodes propres à la médiation scientifique et culturelle. Par exemple, les Archives Nationales, en lien avec l'AHPNE et le Réseau Universitaire de Chercheurs en Histoire Environnementale (le RUCHE), ont mis oeuvre une exposition virtuelle des affiches annonçant des événements publics organisés par le réseau de France Nature Environnement (FNE), au moment de l'archivage des différents fonds

⁵⁰ Alix Levain et al., « Etat des connaissances sur l'histoire des luttes citoyennes contre les blooms d'algues vertes en Bretagne », Note de recherches, GreenSeas, 30 septembre 2026.

⁵¹ Gramaglia, Christelle. « Passions et savoirs contrariés comme préalables à la constitution d'une cause environnementale: Mobilisations de pêcheurs et de juristes pour la protection des rivières ». *Revue d'anthropologie des connaissances* 3, n° 3 (2009) : p. 6.

associatifs du réseau⁵². Articulées en huit thématiques – l'éducation, la flore et la faune, la nature en Outre-mer, les milieux aquatiques, les pollutions, les énergies, les luttes, et le rapport aux partis politiques – l'exposition permet de retracer visuellement l'histoire des grandes thématiques d'actions et d'événements organisés pour la préservation des milieux au sein de FNE. Elles sont également faciles à identifier à l'intérieur des fonds : les copies des affiches réalisées sont souvent conservées et mises de côté par les adhérents des associations. Elles permettent de lier rapidement entre-eux des fonds d'archives qui partagent une thématique commune, de façon résumée et synthétique. Comme le cite le président de Sauvegarde du Trégor Yves Marie Le Lay lors de l'entretien qui accompagne le pré-inventaire de l'association inventorié avec l'AHPNE, les affiches marquent en effet des événements clés et des repères historiques communs⁵³.

Les affiches racontent des épisodes entiers de controverses en permettant parfois de situer les acteurs et les enjeux principaux de la controverse. Par exemple, l'on retrouve au sein de l'exposition virtuelle publiée par les Archives Nationales sur FNE⁵⁴, les affiches hautement controversées de la campagne d'affichage dans le métro parisien menée par France Nature Environnement entre 2009 et 2011, dont une concernant les algues vertes fut retirée par la RATP. Elles ont provoqué à elles seules des réactions véhémentes, notamment de la part de la profession agricole qui s'est considérée méprisée par leurs messages et leurs photographies, tandis que les associations environnementalistes se sont senties censurées par leur retrait⁵⁵.



Fig. 1&2 : citer affiches

⁵²AHPNE, « Quand la protection de l'environnement s'affiche sur nos murs ! », Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, consulté le 9 juillet 2026, <https://ahpne.fr/Quand-la-protection-de-l-environnement-s-affiche-sur-nos-murs>.

⁵³ Yves Marie Le Lay, « Entretien avec le président de Sauvegarde du Trégor », (Plestin-les-Grèves), juin 2026, Physique.

⁵⁴ AHPNE, « Quand la protection de l'environnement s'affiche sur nos murs ! », Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, consulté le 9 juillet 2026, <https://ahpne.fr/Quand-la-protection-de-l-environnement-s-affiche-sur-nos-murs>.

⁵⁵ Voir notamment Le Télégramme, « Environnement. La campagne de FNE fait encore des remous », Le Télégramme, 16 février 2011, <https://www.letelegramme.fr/morbihan/spanenvironnementspan-la-campagne-de-fne-fait-encore-des-remous-1119261.php>.

Il serait par exemple possible de proposer à l'AHPNE, suite à sa collaboration avec le projet GreenSeas, d'ajouter à cette série d'affiches, celles de la lutte contre les marées vertes récoltées par les chercheuses durant leurs entretiens avec les militants et militantes.

1.12. Un projet de recherches (FIL-AV)

Un autre usage de fonds d'archives est par exemple celui emprunté par un projet de recherches adjacent à GreenSeas, intitulé FIL-AV pour Fabrique de l'Information Locale sur les Algues Vertes⁵⁶. Afin d'analyser le rôle qu'a joué la presse écrite dans la réouverture de la controverse sur les marées vertes et dans la fabrique de l'opinion publique sur le sujet, FIL-AV a réouvert la catégorie générique de « presse écrite » afin d'analyser les rapports et les logiques différenciées des quatre médiums principaux de la presse écrite en termes de diffusion sur ces questions : la presse généraliste régionale, la presse institutionnelle des collectivités territoriales, la presse professionnelle à destination du monde agricole et la presse environnementaliste portée par des associations du territoire. Ces quatre corpus ont été constitués à partir d'archives numériques et papier.

Ainsi est-il possible de valoriser ces fonds en les croisant entre-eux, par types d'activités, par types de structures, ou selon des échelles géographiques (régionales ou nationales).

⁵⁶ Jeanne Pahun et al., « Algues vertes et médias : l'autorité scientifique en débat. Analyse du rapport à la science de 4 corpus de presse (régionale, institutionnelle, agricole et environnementale) 2009-2015 », à paraître, 2027.

Conclusion : une exploitation non systématique

L'inventoriage des fonds d'archives d'associations impliquées dans la lutte contre les marées vertes présenté ici est loin d'être exhaustif. Il existe certainement des collectifs que nous n'avons pas pu identifier, pour des raisons de pérennité, de chronologie, ou de géographie par exemple. Il en existe de nombreux que nous avons pu identifier, mais pour lesquels le temps pour les prises de contact a manqué, le désir ou le goût pour l'archivage n'ont pas été alimentés, ou bien encore par manque de clarté quant à la marche à suivre. C'est le cas par exemple des collectifs et associations fédérées à Sauvegarde du Trégor, comme Plestin Environnement, Treduder Nature Patrimoine, Sauvons les Arbres, Quatre pour tous, Douar a Douar, Association de l'île blanche, Plougasnou, Association des Riverains de l'Anse de Primel – même si le président actuel Yves-Marie Le Lay conserve certains fonds de ces associations chez lui - ou encore celles qui lui sont affiliées telles que Cap pour tous, Force 5, AEDD, Défense des victimes des marées vertes, etc. C'est également le cas des collectifs et associations qui luttent dans le Morbihan, quelque peu éloignés du centre névralgique de la lutte contre les marées vertes, et dont les plages sont touchées depuis une période plus récente. C'est le cas encore, de collectifs plus informels, qui ne sont pas nécessairement organisés sous la forme d'associations, mais davantage en groupes auto-gérés, tels que les différents collectifs de lutte contre les fermes usines.

Il existe enfin des associations pour lesquelles le temps de l'archivage n'est pas encore venu, comme le soulignaient les auteurs de *Les conflits d'archives*⁵⁷. Les archives de l'association Baie de Douarnenez Environnement sont conservées chez son président Jean Hascoët, qui continue de s'en servir régulièrement. En conséquence, le fonds a été identifié dans le guide des sources de l'AHPNE, mais ne sera pas déposé pour l'instant aux archives départementales. L'Association de Sauvegarde du Pays Fouesnantais partage une situation similaire, tandis que Halte au marées vertes n'a pas souhaité que son fonds soit inventorié pour l'instant, car l'association connaît un période de réorganisation interne. Inventorier un fonds n'est donc en aucun cas une priorité qui outrepasserait d'autres considérations liées aux activités quotidiennes de l'association. C'est une étape, nécessaire afin que ces mêmes activités soient transmises dans le temps, mais qui s'impose à son propre rythme.

⁵⁷ Stéphane Péquignot et Yann Potin, éd., *Les conflits d'archives : France, Espagne, Méditerranée*, in *Les conflits d'archives : France, Espagne, Méditerranée*, Presses universitaires de Rennes, 2022.

Bibliographie & sources

- AHPNE. « Comment réaliser un inventaire d'archives de fédération FNE, 2024 ». Histoire de la protection de la nature et de l'environnement. Consulté le 9 juillet 2026. <https://ahpne.fr/Comment-realiser-un-inventaire-d-archives-de-federation-FNE-2024>.
- AHPNE. « Connaître cette histoire : pourquoi ? » Histoire de la protection de la nature et de l'environnement. Consulté le 9 juillet 2026. <https://ahpne.fr/Connaitre-cette-histoire-pourquoi>.
- AHPNE. « Foir&e aux questions ». Association pour l'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, 2026. <https://ahpne.fr/Archives-privees-de-la-protection-de-la-nature-Foire-aux-questions-2026>.
- AHPNE. « Guide des sources ». Association pour l'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, 2026. <https://ahpne.fr/Guide-des-sources-Bretagne>.
- AHPNE. « Histoire des associations ». Histoire de la protection de la nature et de l'environnement. Consulté le 9 juillet 2026. <https://ahpne.fr/Histoire-des-associations-de-protection-de-la-nature>.
- AHPNE. « Quand la protection de l'environnement s'affiche sur nos murs ! » Histoire de la protection de la nature et de l'environnement. Consulté le 9 juillet 2026. <https://ahpne.fr/Quand-la-protection-de-l-environnement-s-affiche-sur-nos-murs>.
- Anheim, Étienne, et Olivier Poncet. « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire ». *Revue de synthèse* 125, n° 1 (2004): 1-14.
- ASPF. *Association pour la Sauvegarde du Pays Fouesnantais – Penser Globalement, Agir Localement*. 29 octobre 2022. <https://www.aspfasso.fr/>.
- Boudard, Sylvia. « Coordination algues vertes ». 8 juillet 2002. Archives Départementales 35. Eau et Rivières de Bretagne.
- Bretania.bzh. « Structures pour les archives privées. » uMap. Consulté le 9 juillet 2026. https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/structures-pour-les-archives-privees_486131.
- Collectif, d'Associations. « Coordination Verte et Bleue ». *Coordination Verte et Bleue (CVB)*, 2015. <https://coordinationverteetbleue.blogspot.com/p/contact.html>.
- Demezot, Maurice Le. *La protection de la nature en Bretagne La SEPNE (1953-2003)*. Presses Universitaires de Rennes. Rennes, 2003.
- DSM. « Notre association - De la Source à la Mer ». Consulté le 1 juillet 2026. <https://www.delasourcealamer.org/lassociation/>.
- Environnement (BDZE), Baie de Douarnenez. « Association Baie de Douarnenez Environnement (BDZE) ». Association Baie de Douarnenez Environnement (BDZE), 23 juillet 2025. <https://www.baiedouarnenezenvironnement.com>.
- ERB. « Eau et Rivières de Bretagne ». Eau et Rivières de Bretagne. Consulté le 8 juin 2026. <https://eau-et-rivieres.org/>.

Flinn, Andrew, et Ben Alexander. « "Humanizing an Inevitability Political Craft": Introduction to the Special Issue on Archiving Activism and Activist Archiving ». *Archival Science* 15, n° 4 (2015): 329-35.

France, Archives. « Définition des archives ». Consulté le 9 juillet 2026. <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/266428221>.

France Direction des archives. *Les archives des associations: approche descriptive et conseils pratiques*. Avec Le Goff Armelle. La Documentation française Archives de France, 2001.

Gramaglia, Christelle. « Passions et savoirs contrariés comme préalables à la constitution d'une cause environnementale: Mobilisations de pêcheurs et de juristes pour la protection des rivières ». *Revue d'anthropologie des connaissances* 3, n° 3 (2009).

GreenSeas. Site web du projet ANR GreenSeaS. 12 mai 2026. <http://greenseas.fr/>.

Hamilton, Carolyn, Verne Harris, Jane Taylor, Michele Pickover, Graeme Reid, et Razia Saleh, éd. *Refiguring the Archive*. Springer Netherlands, 2002.

Kernalegenn, Tudi. *Luttes écologistes dans le Finistère. Les chemins de l'écologie (1967-1981)*. Yoran Embanner, 2006.

Kernalegenn, Tudi, et Denez L'Hostis. *Histoire de l'Écologie en Bretagne*. Goater Editions. Rennes, 2014.

Khosrovaninejad, Antonin. « Les temps difficiles de la lutte contre les « marées vertes » ». Mémoire. Université Rennes 2, 2024.

Le, Télégramme. « Environnement. La campagne de FNE fait encore des remous ». Le Télégramme, 16 février 2011.

Levain, Alix, Clémence Hallé, Loïc Ballarini, Juliette Daquin, et Lucie Fortun. « Etat des connaissances sur l'histoire des luttes citoyennes contre les blooms d'algues vertes en Bretagne ». Note de recherches. GreenSeas, 30 septembre 2026.

Ollitrault, Sylvie. *Militer pour la planète: sociologie des écologistes*. Res Publica. Presses Universitaires de Rennes, 2008.

Pahun, Jeanne, Clémence Hallé, Juliette Daquin, et Odeline Billant. « Algues vertes et médias : l'autorité scientifique en débat. Analyse du rapport à la science de 4 corpus de presse (régionale, institutionnelle, agricole et environnementale) 2009-2015 ». à paraître, 2027.

Péquignot, Stéphane, et Yann Potin, éd. *Les conflits d'archives : France, Espagne, Méditerranée*. In *Les conflits d'archives : France, Espagne, Méditerranée*. Histoire. Presses universitaires de Rennes, 2022.

Ruche, Le. *Le Réseau Universitaire de Chercheurs en Histoire Environnementale*. 19 juin 2026. <https://leruche.hypotheses.org/>.

SDT. « Qui sommes nous? » Sauvegarde du Trégor Goëlo Penthièvre. Consulté le 1 juillet 2026. <https://www.sauv-tregor.fr/>.

Sociales, Ecole des Hautes Etudes en Sciences. « Ribines. Cheminements pour une histoire environnementale des pays de l'Ouest | EHESS ». Event. fr_FR, Ecole des Hautes Etudes en Sciences

Sociales, 28 août 2024. <https://www.ehess.fr/fr/journ%C3%A9es-d%C3%A9tude/ribines-cheminements-pour-histoire-environnementale-pays-louest>.

Steffen, Will, Katherine Richardson, Johan Rockström, et al. « Planetary Boundaries: Guiding Human Development on a Changing Planet ». *Science* 347, n° 6223 (2015): 1259855.

Tilly, Charles. *Regimes And Repertoires*. University of Chicago Press, 2006.

Zederman, Mathilde. « Mettre en mots et en cartons le passé militant. La fabrique des archives des mobilisations tunisiennes en exil comme champ de luttes »: *Critique internationale* N° 102, n° 1 (2024): 49-68.

Zouyene, Jehane, Zoé Blanc-Scuderi, et Renaud Chantraine. *Travailler, lutter, diffuser: Archives militantes du Centre Grisélidis Réal de documentation internationale sur la prostitution*, G. PRESSES DU REEL, 2022.

Annexe 1 : Le guide des sources de l’AHPNE, comprenant les fiches
des inventaires réalisées dans le cadre de cette note

<https://ahpne.fr/Guide-des-sources-Bretagne>

Annexe 2 : Foire aux questions de l’AHPNE



Association pour l'Histoire
de la Protection de la Nature
et de l'Environnement

Protection de la nature et de l'environnement

Archives des associations et acteurs privés

Foire aux questions

par Patrick Cavalié
archiviste, membre de l'AHPNE

20/03/26

Paris, 2026

Archives privées de la protection de la nature et de l'environnement : Foire aux questions

Sommaire

Introduction.....	4
Les questions les plus souvent posées.....	6
Qu'est-ce que les archives ?.....	6
Enjeux des archives ?.....	6
Que conserver, trier ?.....	7
Comment classer les archives papier et numériques?.....	7
Comment réaliser un inventaire d'archives d'association?.....	8
Comment réaliser un inventaire d'archives de personnalité ?.....	8
Archives numériques.....	9
Création et nommage d'un document ?.....	9
Comment organiser les fichiers et dossiers au sein d'un espace partagé ou dans les PC ?.....	10
Comment trier, classer les fichiers et dossiers au sein d'un espace partagé ou dans les PC ?.....	11
Comment bien gérer sa messagerie ?.....	12
Comment valoriser les archives ?.....	13
Pour en savoir plus.....	14

Archives privées de la protection de la nature et de l'environnement : Foire aux questions

Historique des versions

Version	Date	Commentaires
1	13/03/26	1ère version

Suivi par

Patrick CAVALIE - AHPNE
<i>Tél. : 06 80 66 65 03</i>
<i>e-mail: cavalipatrick@gmail.com</i>

Rédacteur

Patrick Cavalié

Relecteur

Frédérique Bazzoni, Service interministériel des Archives de France
Karim Amara, Mission des archives du ministère de la transition écologique
Gilles Martinez, responsable archives de la DREAL Centre-Val de Loire
Vincent Bergé, responsable archives de la DREAL Nouvelle Aquitaine
Guillaume Mortier, archiviste, membre de l'AHPNE

Archives privées de la protection de la nature et de l'environnement : Foire aux questions

Introduction

La mission des archives du ministère de l'équipement, puis de l'environnement ont traité des fonds d'archives de particuliers et associations qui ont été versés aux Archives nationales

- Amis de la terre

<https://ressources.histoire-environnement.org/Amis-de-la-terre>

- Association pour les espaces naturels

<https://ressources.histoire-environnement.org/Association-pour-les-espaces-naturels>

- Institut pour la maîtrise des risques

<https://ressources.histoire-environnement.org/Institut-pour-la-maitrise-des-risques>

- Antoine Serge, haut fonctionnaire

<https://ressources.histoire-environnement.org/Serge-Antoine>

- Kervern Georges-Yves, ingénieur des mines

<https://ressources.histoire-environnement.org/Kervern-Georges-Yves-ingenieur-des-mines>

L'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement quant à elle, depuis 2010, a traité les fonds d'archives suivants versés aux Archives nationales :

- France nature environnement

<https://ressources.histoire-environnement.org/France-nature-environnement>

- Journalistes écrivains pour la nature et l'écologie

<https://ressources.histoire-environnement.org/Journalistes-ecrivains-pour-la-Nature-et-l-Ecologie>

- Société nationale de protection de la nature

<https://ressources.histoire-environnement.org/Societe-nationale-de-protection-de-la-nature>

Archives privées de la protection de la nature et de l'environnement : Foire aux questions

Elle a aussi coordonné des campagnes d'inventaires d'archives dans le Finistère, la Seine-Maritime et 6 départements du Centre-Val de Loire¹

L'ensemble de ces inventaires ont consultables sur le site Internet de l'AHPNE² ainsi que dans les guides des sources d'archives publiques et privées nationaux, régionaux et thématiques³

Riche de son expérience, l'AHPNE a mis en ligne des aides aux associations

<https://ressources.histoire-environnement.org/A-consulter-aides-aux-associations>

Cette foire aux questions est la synthèse de ces questions/réponses concernant les archives privées de la protection de la nature et de l'environnement.

Les fiches concernant les archives numériques sont issues de la production du groupe de travail animé en 2016 par la mission des archives du ministère de la transition écologique.

Vous êtes une association de la protection de la nature de l'environnement qui se pose d'autres questions. Ne pas hésiter à envoyer ces questions à Patrick Cavalié, archiviste de l'AHPNE cavaliepatrick@gmail.com qui vous répondra et alimentera ainsi cette Foire aux questions

¹ Voir <https://ressources.histoire-environnement.org/Premiers-inventaires-des-fonds-des-associations-et-des-acteurs-prives>

² Voir <https://ressources.histoire-environnement.org/Inventaires-d-archives-privees-350-2992-ml-5-To-archives-numeriques>

³ Voir <https://ressources.histoire-environnement.org/Guides-des-sources-nationaux-1-regionaux-16-et-thematiques-2-cartographie>

Les questions les plus souvent posées.

Qu'est-ce que les archives ?

Définition (Titre 1 du Code du patrimoine)

Les archives sont l'**ensemble des documents**, y compris les **données**, quels que soient leur **date**, leur **lieu** de conservation, leur **forme** et leur **support**, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou **privé** dans l'exercice de leur activité.

Enjeux des archives ?

Les enjeux patrimoniaux

Les Archives historiques intéressent

- les services, les associations
- les historiens
- les citoyens

Les enjeux juridiques et financiers

- Les producteurs ont **obligation de retrouver les dossiers** pour prouver le droit
- Une mauvaise gestion des archives coûte cher.

Sans tri ---> encombrement de locaux, PC, serveurs.

Les enjeux d'efficacité

- un agent du tertiaire passe 70 % de son temps à chercher l'info et 30 % à la traiter.

Une bonne rationalisation des archives permet d'inverser la courbe

La réalisation d'inventaire d'archives permettra de répondre à ces enjeux

Archives privées de la protection de la nature et de l'environnement : Foire aux questions

Que conserver, trier ?

Supprimer les vrais doubles, conserver les PV des conseil d'administration, rapports d'activité, financiers, les dossiers opérationnels ...

Un tableau de gestion d'archives qui donne les délais de conservation ainsi que [des délais de conservation des documents d'une association ?](#) site Internet Service-Public.fr sont disponibles à l'adresse suivante

<https://ressources.histoire-environnement.org/Comment-trier-les-archives-2021>



Attention au cas de déménagement de fédération ou association

Si pas de place dans nouveaux locaux, risque de destructions d'archives dans l'urgence

Il vaut mieux informer à l'avance les **Archives départementales** (en espérant qu'elles soient disponibles) ou l'**AHPNE** pour l'aide au tri et/ou inventaire d'archives pour d'éventuels dons aux Archives départementales

Comment classer les archives papier et numériques?

Pour les associations qui n'ont pas de classement

– Plan de classement d'archives papier

Le plan de classement d'association se fait selon le plan classement national..

– Arborescence pour les archives numérique

exemple

Sources : Archives départementales de Seine-Maritime, 2014

Les plans de classement d'archives papier et numériques peuvent être les mêmes

<https://ressources.histoire-environnement.org/Plan-de-classement-d-archives-d-association>

Archives privées de la protection de la nature et de l'environnement : Foire aux questions

Comment réaliser un inventaire d'archives d'association?

Afin d'aider les fédérations ou associations qui veulent inventorier leurs archives, Patrick Cavalié, archiviste au sein de l'AHPNE, a réalisé des pré-inventaires qu'il suffit de compléter.



<https://ressources.histoire-environnement.org/Comment-realiser-un-inventaire-d-archives-de-federation-FNE-2024> (vidéo pédagogique)

Voir aussi

Comment réaliser un inventaire d'archives de personnalité ?



<https://ressources.histoire-environnement.org/Inventaire-d-archives-de-personnalite-mode-d-emploi> (vidéo pédagogique)

Archives privées de la protection de la nature et de l'environnement : Foire aux questions

Archives numériques

Création et nommage d'un document ?

Créer un document

Bénéfices

-Facilité d'identification et le contenu du document

-Homogénéiser la présentation des documents

Bonnes pratiques

Créer et utiliser les modèles du document normalisé

Ex.

Entité	GT (groupe de travail agence française pour la biodiversité)	Quoi ?
Date	20160517 (format AAAAMMJJ)	Quand ?
Titre	cr_COPIL = compte-rendu du COPIL. Il doit être le plus concis possible.	Quoi ?
Type de document	Cr = compte-rendu Note = note Rapport = rp Procès verbal = pv Synthèse = synth Présentation = ppt ou ptes	Quoi ?
Événement	COPIL, COPROJ, COSUI, COMOP, COTECH, ...	Quoi ?
Numéro de version	VF = version finale v1, v2, ..., valide	Version ?
Extension	L'extension est fournie automatiquement par le logiciel utilisé pour la création du document (.pdf, .odt, ...)	Extension

Trucs et astuces

Utiliser des termes courts et significatifs

Utiliser des acronymes ou abréviations partagés par tous (notamment pour les types de document)

Utiliser de préférence le format AAAAMMJJ ou AAAA représente l'année sur 4 chiffres (2016), MM le mois sur 2 chiffres (01 à 12) et JJ le jour sur 2 chiffres (01 à 31). Ce format permet un classement chronologique des documents dans les dossiers

20160517_GT_AFB_COPIL_Cr_VF.pdf

Nommer un document

Le nommage repose sur 3 questions QUOI, QUAND, QUI ?

Bénéfices

Identifier un document immédiatement

Agencer de façon logique au sein d'un répertoire

Homogénéiser le nommage dans les services

Accéder facilement au document

Gérer les versions d'un document

L'habitude de produire un document en plusieurs versions successives (ou versionning) génère de nombreux documents qui limitent la visibilité dans les dossiers et augmentent le risque de travailler sur une mauvaise version.

Bonnes pratiques

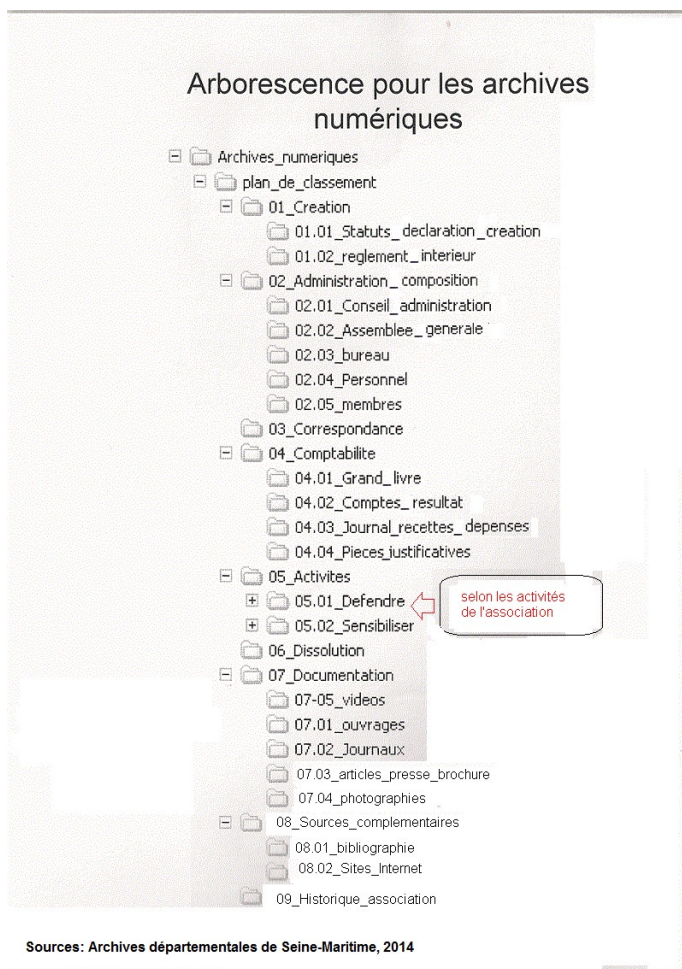
- Dans un travail collaboratif, seul l'auteur peut changer le numéro de version
- Les personnes proposant des modifications sur les versions en cours renomment le document en apposant leurs initiales après le numéro de version

Voir vidéo pédagogique

<https://ahpne.fr/Archives-numeriques-dans-les-associations-fiche-pratique-1-4-Creer-et-nommer-un>

Archives privées de la protection de la nature et de l'environnement : Foire aux questions

Comment organiser les fichiers et dossiers au sein d'un espace partagé ou dans les PC ?



Pour toute information complémentaire

Patrick Cavalié

AHPNE/archiviste

cavalipatrick@gmail.com

Bénéfices

Assurer la continuité des activités par rapport aux évolutions : nouveaux documents à gérer, nouvelles tâches à intégrer etc.

Maintenir ces règles d'organisation dans le temps :

un rappel régulier des consignes

l'animation, le partage et la réflexion autour collectif d'organisation que constitue le **plan de classement**

Simplifier l'éventuel versement (don aux Archives historiques) grâce au maintien d'un plan de classement et des règles de bonnes pratiques

A éviter : un nommage des fichiers en fonction des collaborateurs non pérenne.

Exemples : dossier « stagiaire », dossier « Annie » etc.

Nota bene

Les plans de classement des archives papier et numériques peuvent être identiques

Cet arborescence fonctionne pour les serveurs de fichiers. Pour un environnement de plusieurs PC, chaque ordinateur aura, si possible, une sous-arborescence liée aux activités de l'utilisateur.

Bonnes pratiques

Privilégier un classement par activités

***Archives privées de la protection de la nature et de
l'environnement : Foire aux questions***

Vidéo pédagogique <https://ahpne.fr/Archives-numeriques-dans-les-associations-fiche-pratique-2-4-Organiser-les>

Archives privées de la protection de la nature et de l'environnement : Foire aux questions

Comment trier, classer les fichiers et dossiers au sein d'un espace partagé ou dans les PC ?

Chaque jour vous produisez et recevez de nombreux documents porteurs d'informations relatives au fonctionnement courant, à un projet, à un domaine d'activité qui peut être commun avec un autre service ou une autre direction. Les espaces partagés sont des lieux de travail collaboratifs qui imposent une **discipline forte pour que chacun puisse retrouver ses fichiers et gérer convenablement la croissance numérique des fichiers.**

1. Trier ses documents au quotidien

- Trier régulièrement les documents à conserver
- Les classer à l'endroit qui convient sans attendre
- Classer les documents qui le nécessitent dans des dossiers «versions de travail», à supprimer dès lors qu'ils deviennent inutiles, lorsque le document final a été validé
- Détruire régulièrement les documents devenus obsolètes
- Participer aux campagnes de tri qui seront organisées par le référent de l'espace partagé

2. Classer ses documents dans les espaces partagés ou PC

Il est important de connaître les différents espaces de stockage à disposition de l'association et les règles de conservation qui sont attachées à chacun afin de :

- sécuriser la conservation des documents
- classer correctement les documents et les mettre à disposition de l'équipe

Voir [fonds d'archives numériques de l'AHPNE versé aux Archives nationales](#)

Archives privées de la protection de la nature et de l'environnement : Foire aux questions

Comment bien gérer sa messagerie ?

Trier et classer les courriels envoyés et reçus

Bénéfices

Organiser la messagerie et classer et régulièrement ses courriels retrouver plus rapidement les courriels dont on a besoin

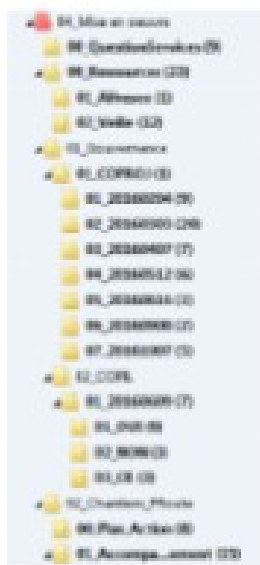
Ne pas hésiter à utiliser le moteur de recherche qui explore tous les comptes du courriel si l'association utilise un serveur de messagerie interne

Règles de bonne gestion

Les pièces peuvent être détachées du message et classées hors de l'environnement de la messagerie au sein du plan de classement

Bénéfices : un partage de l'information au bon niveau !

Ex.



Trucs et astuces

Créer des répertoires dans la partie « Courrier entrant » de la BAL utilisée

Les dossiers ainsi créés permettent de classer, structurer et retrouver plus rapidement l'information reçue et envoyée

Il est possible de reproduire tout ou partie de l'arborescence du serveur partagé de son entité

La sauvegarde d'une BAL peut s'effectuer de manière automatique ou semi-automatique au sein d'un dossier local situé sur le poste de l'agent



Attention

Une information contenue dans un courriel n'est pas neutre.

Toute information de nature engageante présente dans le corps d'un courriel peut être opposable.

Trucs et astuces

Voir plan de classement d'archives numériques

<https://ahpne.fr/Plan-de-classement-d-archives-d-association>

Voir vidéo pédagogique

<https://ahpne.fr/Archives-numeriques-dans-les-associations-fiche-pratique-4-4-Bien-gerer-sa-4682>

***Archives privées de la protection de la nature et de
l'environnement : Foire aux questions***

Comment valoriser les archives ?

Expositions avec affiches, documents remaquables, guide des sources, portes ouvertes ...

[Affiches \(numérisées\) de FNE conservées aux Archives nationales](#)

[Note de Jean-Pierre Raffin sur l'Erika, 2000](#)

[Cartographie des guides des sources](#)

***Archives privées de la protection de la nature et de
l'environnement : Foire aux questions***

Pour en savoir plus

Patrick Cavalié, archiviste au sein de l'AHPNE

cavalipatrick@gmail.com

Site Internet de l'AHPNE

Site principal

<https://ressources.histoire-environnement.org>

Aides aux associations

<https://ressources.histoire-environnement.org/A-consulter-aides-aux-associations>

Ressources historiques

<https://ressources.histoire-environnement.org/Ressources-historiques>

Annuaire des Archives départementales

<https://francearchives.gouv.fr/fr/annuaire/departements>

**Vous êtes une association de la protection de la nature de
l'environnement qui se pose d'autres questions.**

**Ne pas hésiter à envoyer ces questions à Patrick Cavalié,
archiviste de l'AHPNE cavalipatrick@gmail.com
qui vous répondra et alimentera ainsi cette Foire aux questions**